

Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans le collectif (TRECO)

Thomas Merly-Alpa

SDES / SDSE

**Commission « Environnement
et Développement Durable »
du 20 novembre 2019**



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Contexte

- Le Plan de Rénovation des Bâtiments (PREB) de 2018 fixe pour objectif de rénover l'ensemble du parc de bâtiments au niveau « bâtiment basse consommation » d'ici à 2050.
- Cet objectif demande un suivi des dynamiques de rénovation énergétique des bâtiments.
- À cette fin, le Commissariat Général au Développement Durable a été mandaté pour mettre en place un Observatoire National de la Rénovation Énergétique.
- L'enquête sur les Travaux de Rénovation Énergétique dans le collectif vise à alimenter l'observatoire sur ce champ.

Historique

- OPEN, dispositif mené par l'Ademe depuis 2006, visait à mesurer la rénovation énergétique des logements.
- Il a été remplacé en 2017 par l'enquête TREMI, qui a obtenu un avis d'opportunité au CNIS fin 2018.
- L'enquête TREMI ne cible que les maisons individuelles, pour lesquelles le concept de rénovation énergétique est plus facile à appréhender.
- Cependant, des demandes fortes émergent sur le champ du parc privé collectif.

Objectif

- La rénovation énergétique d'une copropriété combine deux aspects :
 - La rénovation dans les appartements ;
 - La rénovation des parties communes.
- Il est nécessaire de connaître les deux pour évaluer la performance de la rénovation complète.
- Par ailleurs, les motivations et les freins peuvent différer entre maison individuelle et logement collectif, en particulier à cause de la prise de décisions en Assemblée Générale des copropriétaires.
- La méthodologie doit donc être adaptée.



Méthodologie

- L'échantillon s'appuiera sur deux sources :
 - Fidéli, permettant l'identification des logements et de leurs occupants ;
 - Le registre des copropriétés de l'Anah, qui apporte des informations sur les copropriétés, sur leur mode de gestion, leurs caractéristiques techniques...
- La connaissance de l'ensemble des informations nécessaires à l'observation de la rénovation énergétique demande de mobiliser plusieurs acteurs :
 - Occupants et propriétaires, qui votent aux AG et réalisent des travaux intérieurs ;
 - Syndics, qui centralisent l'information sur les travaux au niveau des parties communes.

Questionnaire

- L'interrogation portera sur les mêmes thèmes que TREMI :
 - Nature et caractéristiques des travaux ;
 - Coût et aides financières obtenues ;
 - Motivations à la rénovation, ou freins à sa réalisation dans le cas contraire ;
 - Accompagnement dans le parcours de rénovation.
- Les questions seront autant que possible identiques pour faciliter la comparaison des deux enquêtes.
- Les spécificités du parc collectif seront cependant prises en compte (question sur la localisation du logement dans l'immeuble, sur les votes en AG, etc.)

Partenaires

- De nombreux partenaires seront sollicités pour participer à l'opération :
 - L'ADEME, qui est co-maîtrise d'ouvrage de TREMI ;
 - La DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages) ;
 - La DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat) ;
 - L'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) ;
 - L'Insee...
- De nombreux utilisateurs existent pour TREMI et auront un intérêt à utiliser TRECO : outre ceux mentionnés avant, les CERC (Cellules Économiques Régionales de la Construction), le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), les fédérations d'artisans, les associations de syndics, des chercheurs...

Merci de votre attention



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr